

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/23

Séance du 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mai à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire,

Date de convocation : 17 mai 2023	
Nombre de Membres en exercice :	18
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Vote Contre :	0
Abstention :	0

Présents : MM LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, Mmes LABONNE-NOLLET Laurie, MORIN-DESMURS Michèle, MM DESCHARNE Samuel, Pierre PLATHEY, BUSSEUIL Georges, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel , CLEMENT Pascal.

Procuration : Mme. MATHUS Véronique à Mme CLEMENT Nathalie, Madame MARTINOT Noémie à Monsieur BERDAGUE Patrick, Mme MUNCH Armelle à Mr DESCHARNES Samuel, Mme DELANGLE Sylvie à Monsieur LAROCHE Daniel

Le secrétariat a été assuré par : Mme Nathalie CLEMENT

Objet : Demande de subvention au titre du produit des amendes de police – aménagements urbains

Monsieur le Maire rappelle que la commune prévoit des aménagements urbains au niveau de la Place de Lattre de Tassigny, qui comportent notamment des actions de sécurisation et des aménagements permettant des usages partagés de l'espace public.

Monsieur le Maire rappelle que le Département de Saône-et-Loire procède à la répartition du produit des amendes de police aux communes de moins de 10 000 habitants.

Le montant total HT des travaux est estimé à 203 890€.

Le conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, **DECIDE :**

-DE SOLLICITER une aide aussi élevée que possible au titre du produit des amendes de police pour la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus,

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document en lien à cette demande.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le

05/06/2023

Acte contresigné le 05/06/2023

Le Maire, C. LAVENIR



Le Maire,

Christian LAVENIR

La secrétaire,
N. CLEMENT